REVUE SPIRITUALISTE

JOURNAL MENSUEL

PRINCIPALEMENT CONSACRÉ

A L'ÉTUDE DES FACULTÉS DE L'AME,

A LA

DÉMONSTRATION DE SON IMMORTALITÉ,

et à la remise en lumière des vérités de la religion universelle.

(Philosophie et exégèse religieuses, manifestations des Esprits, magnétisme, thaumaturgie, sciences occultes, prophéties, théosophie, cosmogonie, ontologie, pneumatologie, psychologie, philosophie de l'histoire, etc., etc.)

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE SPIRITUALISTES

Et publié par

Z. J. PIÉRART,

EX-RÉDACTEUR EN CHEF DU JOURNAL DU MAGNÉTISME,

Membre de diverses Sociétés savantes.

Tome V. — 2e livraison.

PARIS

BUREAUX, RUE DU BOULOI, 21

1862

La Revue spiritualiste forme chaque année un volume av table raisonnée, renfermant douze livraisons.

Chaque livraison renferme le plus souvent un article de fonds, pol mique, controverse ou déclaration de principes, sur une question pe dante ou actualité spiritualiste quelconque.

Ensuite viennent des études et théories, des analyses particuliè d'ouvrages sur les matières que le journal embrasse, études, théori et analyses dans lesquelles sont envisagés les doctrines et les fa actuels ou passés qui se rattachent au spiritualisme ou aux scienc occultes.

En troisième lieu figurent les faits, expériences et variétés spiri listes, avec les commentaires et explications qui sont jugés nécessair Parmi les faits communiqués on accueille de préférence tous ceux q porteront une garantie de leur authenticité, telles que la signature celui qui les met au jour, et l'indication des circonstances de temps de lieu suffisantes pour qu'on puisse recourir aux sources et constat la vérité du fait.

Çà et là, le journal donne la biographie de quelque individuali spiritualiste célèbre, contemporaine ou prise dans l'histoire.

Parmi les manifestations médianimiques et les phénomènes psych ques que se propose d'examiner la *Revue spiritualiste*, figurent cel des tables tournantes et parlantes, les communications directes ou i directes des Esprits, les apparitions, les miracles, les visions, l possessions, le somnambulisme, l'extase, la prévision, la prophétie, pressentiment, la seconde vue, la vue à distance, la divination, pénétration, la soustraction de pensée, les différents procédés de magie, et en général tout ce qui est du domaine des sciences dit *occultes*.

Tout abonné a le droit d'assister quatre fois aux conf rences et à des expériences qu'offre chez lui le dire teur de la REVUE.

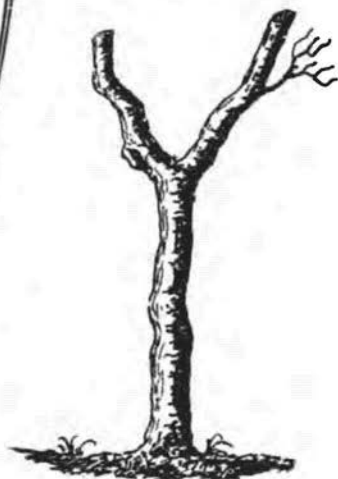
Le prix de l'abonnement est de **10 fr.** pour Paris; de **12 f** pour la province et l'étranger, et de **14 fr.** pour les pays d'outr mer. — On peut s'abonner pour six mois en payant moitié du mo tant de l'abonnement. *On s'abonne à Paris, au bureau du* JOURNA rue du Bouloi, 21. — Le prix des trois précédentes années est même. — Les volumes de l'année 1858 se payent 20 fr.

— *Dans les départements, en envoyant un mandat obtenu par l'entr mise des facteurs ruraux ou les directeurs de poste. — Les libraires, bureaux de messageries, les maisons de banque à l'étranger, se chargent l'envoi du montant des abonnements. — Les correspondants du Journa l'étranger où on peut s'abonner sont : pour la* Hollande, *M. Revius, maj de l'armée néerlandaise, à La Haye; pour la* Suisse, *M. Kasperows rue du Tiraillet, à Genève; pour les* Etats Sardes, *M. le Dr Gatti, Gênes; pour l'*Espagne, *MM. Bailly-Baillière,* 11, *calle del Principe, Madrid; pour l'*Angleterre, *M. Baillière, libraire,* 219, *Regent street, Londres; pour les* Etats-Unis d'Amérique, *MM. Coppens et Hébe libraires, rue de Chartres,* 56, *à New-Orleans; pour le* Bas-Cana *M. Desjardins, rue Saint-Vincent,* 13, *à Montréal.*

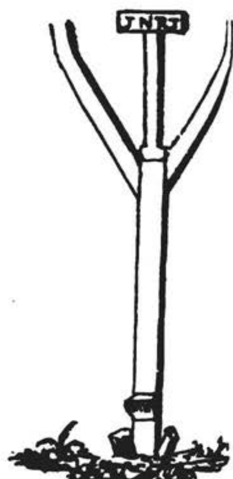
Il est fait aux libraires une remise de 10 p. 100 sur le montant l'abonnement.—Tous les abonnements partent de la 1re ou de la 7e l vraison inclusivement. — Aux personnes qui s'abonnent dans le cou de l'année, on envoie les livraisons arriérées à partir de la livrai qu'ils choisissent pour point de départ de leur abonnement et sel qu'ils s'abonnent pour un an ou six mois.

Prix du numéro par la poste.	1 fr. 50
Au bureau du Journal et chez les libraires. . .	1 fr. 25

On peut payer en timbres-poste.—Les lettres non affranchies sont refusé



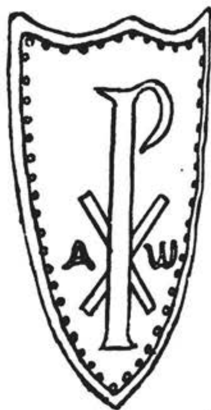
Furca primitive.



Furca du Golgotha d'après la description de Catharine Emmerich.



Charrue Indoue



Labarum de Constantin sur un bouclier.

REVUE SPIRITUALISTE

ANNÉE 1862. — 2e LIVRAISON.

SOMMAIRE : L'instrument du supplice de Jésus de Nazareth a été la *furca* latine, c'est-à-dire un poteau en forme de tronc d'arbre fourchu. La croix actuelle des chrétiens, signe vénéré des peuples païens longtemps avant Jésus-Christ, est la croix des kabbalistes, des magiciens, c'est-à-dire le signe par excellence de ceux que les catholiques démonophobes appellent suppôts du diable. — Faits incroyables, authentiquement prouvés, arrivés dans un village du département de l'Oise. — Le médium Foster à Londres. — M. de Guldenstubbé, ses expériences, ses écrits spiritualistes. — Dieu, l'âme et la matière, poésie médianimique.

AVIS AUX ABONNÉS DE LA *Revue Spiritualiste*.

Dans notre précédente livraison nous avons, en tête du journal et en caractères saillants, prié ceux de nos abonnés qui ne seraient pas dans l'intention de renouveler leur abonnement pour l'année 1862, de nous en prévenir immédiatement ou de nous renvoyer cette dernière livraison avec le mot *refusé* au dos de la bande, faute de quoi nous les considérerions comme abonnés. Nous renouvelons ici cet avis, et prions nos lecteurs de ne pas le négliger.

L'INSTRUMENT DU SUPPLICE DE JÉSUS DE NAZARETH A ÉTÉ LA *FURCA* LATINE, C'EST-A-DIRE UN POTEAU EN FORME DE TRONC D'ARBRE FOURCHU. LA CROIX ACTUELLE DES CHRÉTIENS, SIGNE VÉNÉRÉ DES PEUPLES PAÏENS LONGTEMPS AVANT JÉSUS-CHRIST, EST LA CROIX DES KABBALISTES, DES MAGICIENS, C'EST-A-DIRE DE CEUX QUE LES CATHOLIQUES DÉMONOPHOBES APPELLENT SUPPOTS DU DIABLE.

En 1859, dans trois de nos livraisons, nous avons consacré à l'illustre voyante Catherine Emmerich une notice biographique. On sait que cette femme fut une des existences les plus miraculeuses, les plus saintes, qui aient paru en ce siècle. Alors et depuis nous nous sommes exprimé sur les remarquables visions qu'elle a eues de la vie du Christ, visions dans lesquelles cette pauvre paysanne dépeint, raconte tant de choses étrangères à ses connaissances, aux connaissances de ceux qui l'entouraient, et cependant ayant la plus grande vraisemblance historique, et, pour la plupart, un caractère

parfait de vérité. Nous disons pour la plupart, car il y a aussi des erreurs dans le recueil de ses visions, soit que ces erreurs aient été le résultat d'illusions naturelles à une pauvre religieuse qui ne pouvait facilement admettre tout ce qui était de nature à heurter ses croyances ; soit qu'elles aient émané du confesseur qui put influencer fortement sur les révélations de cette pauvre malade si sensitive ; soit qu'elles aient été la conséquence d'interpolations, de remaniements faits après coup par l'autorité ecclésiastique qui a revu le livre et l'a livré à l'impression. Et l'on sait par une foule d'exemples mémorables devenus historiques que, parfois, les catholiques ne se sont pas fait faute de ces sortes de fraudes pieuses.

Toutefois, parmi les visions de Catherine Emmerich, il en est une qui nous a frappé. C'est que, contrairement à sa croyance particulière, contrairement à celle de la chrétienté tout entière, la voyante de Dulmen donne au signe de la rédemption une tout autre forme que celle que nous connaissons, qui est partout accréditée. Voici ce qu'elle dit au chapitre XVIII de la *Douloureuse Passion :*

« ..... Ainsi, dit-elle, malgré les passions des hommes, la « croix eut la forme sous laquelle je la vis souvent. Les deux « bras se séparaient de la partie principale, comme les bran- « ches d'un arbre, et elle ressemblait à un Y, dont la partie « inférieure aurait été prolongée jusqu'à la hauteur des deux « autres traits. Les deux bras étaient moins épais que le « tronc dans lequel ils s'enfonçaient ; à ce point de réunion, « deux pièces de bois placées par derrière en garantissaient « la solidité. Je vis ajouter au-dessus de la tête la pièce de « bois nécessaire pour qu'il fût possible de placer l'inscrip- « tion ; on disposa aussi vers le bas une planchette pour re- « cevoir les pieds. »

Ailleurs, dans la *Vie de Notre-Seigneur*, chapitre IX, Catherine Emmerich confirme cette première vision par une autre, et dit que la croix lui a toujours apparu ainsi faite. Elle ajoute, là et en d'autres endroits, que le prolongement du

...pal entre les deux branches de l'Y provenait d'un ... bois qu'on avait surajouté, afin de pouvoir fixer ...n de Pilate, et qui s'adaptait au tronc comme la ...érieure d'un étui sur la partie inférieure. Dans le ...pitre XIX de la *Douloureuse Passion*, précité, Ca... ...nmerich, parlant de la croix des deux larrons qu'on ... à côté de Jésus, en fait une description semblable, ...ches de l'Y étaient séparées de leur tronc dans la ...ers le lieu du supplice, elles n'étaient pas parfai... ...roites, mais un peu recourbées. Comme Jésus, ils ...rent sur leur dos liées l'une à l'autre en un seul ... tandis que des esclaves portaient les parties prin... qu'on ne réunit aux bras qu'au moment du cruci...

.....

... est la description que Catherine Emmerich fait du ...quel furent attachés les suppliciés du Golgotha. ... le redisons, cette description nous a frappé, attendu ... était tout à fait étrangère à l'opinion de la femme qui ...ait, pauvre paysanne illettrée. Nous résolûmes de voir ... était conforme à la vérité. L'histoire, l'archéologie, ...llmes-nous, nous serviront à résoudre la question ; en ...urant, nous pourrons peut-être confirmer une fois de ... par un fait du plus haut intérêt, la faculté divine de ... rétrospective de certaines voyantes touchant les évé... ...nts de l'histoire ; nous pourrons savoir enfin pourquoi les ...tiens de toutes les communions sont demeurés étrangers ...éritable signe de leur principal dogme ; pourquoi ce signe ... méconnu, oublié, et pourquoi le signe actuel lui a été subs...tué. La question, certes, était curieuse et non sans importance. ...is il nous a été bien difficile de la résoudre tout d'abord, ...omme nous l'avons dit précédemment, il n'en est peut-être ... une dont on se soit le moins occupé. Il nous a fallu aller ...iller là où peu d'hommes ont été ; il nous a fallu chercher ...et là des documents épars, les rapprocher, les confirmer ...un par l'autre. Mais, de nos recherches, sont résultés des ...témoignages, une conviction que rien ne renversera. Nous ...

allons les faire connaître dans l'unique but de rendre hommage à la vérité, à la vérité, dont le culte a toujours été et sera jusqu'à notre heure dernière notre préoccupation la plus chère.

Avant d'entrer en matière, demandons-nous d'abord d'où vient le mot *crux*, croix. Les auteurs latins et leurs lexiques établissent sans réplique que *crux* est le substantif de *cruciare*, qui signifie *tourmenter*, d'où évidemment l'expression *crux*, dont nous avons fait croix, signifie *tourment*. Voyez à ce sujet Cicéron, Tite-Live, Martial, Plaute, Térence, etc., etc., et le lexique de Jacob Faccialoti (1).

Le latin du Bas-Empire, d'ailleurs, abonde assez en expressions radicales de ce genre, dont le sens métaphorique d'abord s'est transformé en nom propre dans la suite des temps. Conséquemment le mot *crux*, qui, du temps des classiques latins cités plus haut, ne signifiait que *tourment*, *angoisses*, a fini plus tard par signifier *croix*. C'est là, au surplus, la tendance qu'ont tous les idiomes vers une transformation progressive.

(1) Dans Cicéron se lisent ces passages : *vulnere ac dolore corporis cruciari et consumi*, voir son corps être *tourmenté* et se consumer dans les plaies et la douleur; *vigiliis et fame cruciari*, être tourmenté par la faim et les veilles.

Dans Térence, *Heauton*. V, 5, 1. — *chremes nimis grauiter cruciat adolescentulum, nimisque inhumane*, le chremès tourmente trop gravement et trop inhumainement ce petit garçon.

Plaute, *Rud.*, caput. 3, 4, 68, dit : *crucior, lapidem non habere me ut illi mastigiæ cerebrum excutiam* : je suis tourmenté de n'avoir point sous la main une pierre pour le *démantibuler*. Id. *Pers*. Nil. 4, 8, 11 : *istuc curcior, a vero me tali abalienarier* : je suis tourmenté de cela et je me mettrai à l'écart d'un tel homme. Id, Asinaria Trin. 5, 2, 46 : *cum ille ita est, ut esse nolo, id crucior* : il est ainsi pourtant; je ne le voudrais pas, cela me tourmente.

Dans Martial, 11, 94 : *illud me cruciat quod*, etc. : cela me tourmente, me taquine, parce que...

Dans Térence, Eun. 1, 2, 15 : *ne crucia te, obsecro, anima mi, mi Phædria* : ne t'effraye pas, je t'en prie, mon amour! ma Phœdre!

Dans Ovide, *Mét*. 111, 694 : *cruciataque diris corpora tormentis* : et les corps tourmentés d'atroces douleurs.

En quoi consistait donc le supplice du *tourment ?* Primitivement, et en général, il consista à être attaché, fixé à un poteau, un mât, une poutre, un arbre, dans une position cruelle. Plaute, dans une de ses comédies, fait dire à un personnage : *In malum abi cruciatum,* c'est-à-dire : va te faire tourmenter sur le poteau, va endurer le supplice du tourment au poteau. Car le mot *malus*, à l'accusatif *malum*, a ce sens ou celui de poutre, de mât, dans César, dans Cicéron. Quand il signifie arbre, il faut le prendre dans le sens d'un tronc de pommier, *malus.* Le plus souvent, ceux qui avaient encouru le supplice du tourment étaient suspendus à un tronc d'arbre, les bras attachés par des cordes au-dessus de la tête, et exposés ainsi nus aux injures de l'air, à l'ardeur du soleil, jusqu'à ce qu'ils mourussent de faim. Les oiseaux de proie se chargeaient alors du cadavre. C'est cette manière de crucifier dont parle Ausone quand il dit que Cupidon, en punition des injures adressées à Vénus et à Proserpine, fut attaché à un myrte. *Cruciaverat illic..... Devinctum post terga manus substrictaque plantis ;* on le crucifia là, les bras attachés derrière le dos et les pieds soulevés au-dessus du sol. *Vincula mœrentem, nullo moderamini pœnæ..... adfigant ;* se plaignant beaucoup de ses liens, ses maux ne pouvant être soulagés.

Plus tard ou le plus souvent l'instrument du supplice du *tourment* fut un tronc d'arbre fourchu auquel on suspendait le patient, les bras attachés aux branches de l'arbre et la tête au point de jonction de ces deux branches. C'est ainsi que Salvator Rosa a représenté le supplice de Polycrates, tyran de Samos, qui, au dire d'Hérodote et de Pausanias, fut attaché en croix. Le tableau du peintre italien a été reproduit par une eau-forte de Flameng, qui figure dans le salon de la *Revue Spiritualiste.*

Ce tronc d'arbre fourchu, soit qu'il fut réellement issu d'un arbre, ou d'un appareil de morceaux de bois agencés en forme d'un tronc d'arbre, dont on enlèverait les branches à l'exception des deux premières, constituait ce qu'on appelait

chez les Romains la *furca* (fourche) employée pour le supplice des malfaiteurs des dernières classes de la population, des esclaves notamment. De là l'origine des fourches patibulaires du moyen âge.

Dans Tite-Live 1, 26, on trouve ce passage : *quem modo decoratum victoria vidistis, eum sub furca vinctum inter verbera et cruciatus videre potestis?* lequel vous avez vu probablement singulièrement décoré (en singulière position) attaché sur la *fourche*, frappé et *tourmenté*.—Pline XXIX, 4, 14, dit : *Canes vivi in furcam sambuceæ arbori fixi;* — des chiens vivants sur la fourche, fixés sur l'arbre de sureau. Virgile en parlant du supplice des esclaves dit : *Bicornes furcæ.* Mais il est une autorité plus grande, plus positive que celles de Tite Live, de Pline et de Virgile, c'est le code des antiques lois romaines recueillies et commentées au IIIe siècle par Callistrates, Ulpien, Paulus, et qui ont formé le corps principal du Digeste. Dans ce recueil de jurisprudence, à l'article des *peines*, la *furca* est signalée comme étant le supplice spécial infligé aux crimes de haute trahison, aux brigands, aux voleurs de grands chemins, aux transfuges qui avaient passé à l'ennemi lorsqu'on avait pu les saisir, aux agitateurs de peuples, fauteurs de troubles et de séditions. Le Digeste dit positivement que le supplice de la fourche était infligé aux malfaiteurs, aux criminels de cette espèce qui avaient encouru la peine capitale : *Summum supplicium esse videtur ad furcam damnatio* (1). Ce supplice était précédé de la flagellation, infligée le plus souvent pendant que le coupable portait lui-même en tout ou en partie l'instrument de sa mort sur ses épaules.

Cela étant, nous disons que Jésus de Nazareth, condamné à mort par un gouverneur romain en vertu des lois romaines, dut nécessairement subir le supplice romain de la *furca*. Pilate dut le condamner *ad summum supplicium* id est *ad furcam*, ou, pour nous exprimer dans le sens du mot *cruciare* tel que l'entendaient les auteurs latins presque contemporains

(1) Dig., lib. XLVIII, titre XIX, 28, 15, 16. — Id. au livre V des Sentences.

fut *condamné au tourment de la fourche*, u le condamner au *tourment* du bûcher, es, car ces divers supplices sont aussi e comme étant également applicables ux bandits, aux séditieux de basse condi- x de la loi juive, Jésus avait encouru la peine mme blasphémateur, et c'est comme tel que le con- le grand Sanhédrin, qui l'eût fait périr ou par la stran- lation, la lapidation, la décapitation ou par le feu, les seuls supplices usités chez les juifs, si ces derniers eussent conservé les droits de haute justice (1). Mais ils avaient perdu ces droits par suite de la conquête romaine, et, comme les conquérants ne reconnaissaient point le crime de blasphème, ce fut comme agitateur de peuple, fauteur de troubles, ayant usurpé le titre de roi, qu'il fut déféré au jugement de Pilate. Celui-ci, disons-nous encore, dut le condamner au tourment de la *furca*, comme furent condamnés ces autres fauteurs de troubles, que, selon certains auteurs juifs, plusieurs gouverneurs romains firent crucifier aux arbres le long des grands chemins de la Samarie, de la Galilée et de la Judée.

Aussi la *furca* latine fut-elle le signe primitif adopté pour représenter le supplice de Jésus. Tel il paraît avoir été présenté aux Indes par saint Thomas et des chrétiens voyageurs ou missionnaires des premiers siècles. En effet, on voit dans Wilford, *Essai sur l'origine et la décadence de la religion chrétienne dans l'Inde*, que la légende du Christ a fourni le sujet d'un mythe indou, d'un nouvel avatar, où la per-

(1) Si Jésus eût été remis à des mains juives pour son exécution, non-seulement il eût évité le supplice affreux de la *furca*, mais encore la flagellation, le couronnement d'épines et les autres outrages qui précédèrent sa mort, car il était dans l'esprit de la loi juive d'éviter à un condamné une longue agonie, des souffrances inutiles. Voyez à ce sujet Salvador, *Hist. des institut. de Moïse.* Salvador dit que les outrages essuyés par Jésus furent dus aux soldats romains, et il les dit originaires de la Thrace et des Gaules. Catherine Emmerich ne contredit pas ces assertions. Elle affirme que parmi les soldats romains il s'en trouvait qui étaient originaires de la Suisse.

sonnalité de Jésus apparaît d'une manière transparente. Salivahan, ou le charpentier, disent certaines traditions indoues, fut une incarnation de Brahma, de Civa et Vischnou. On l'appelle aussi *Tri-vicrama*, ou les trois énergies, et, parfois, il est désigné sous le nom de *Saliva-hala*, ou *Hala-vahana* : en composition *Hali-vahana*, celui qui fut porté ou crucifié sur la charrue. *Hala* signifie charrue en sanscrit, et la charrue indoue, comme celle de plusieurs de nos provinces, avait la forme d'une Y, ou fourche. Au dire de plusieurs voyageurs, ce signe est reproduit en certains lieux, comme attribut de Salivahan. Wilford prétend dans son livre, page 136, traduction de Danielo, que l'idée de Salivahan porté sur un arbre, sur une croix, charrue ou fourche, a du être empruntée des manichéens, qui représentaient le Christ étendu sur un arbre. *Vahan* est un substantif dérivé du verbe sanscrit *vah*, en latin *vehere*, signifiant porter, et par extension traîner. *Sali* aurait donc été porté sur le *hala*, charrue. La croix, dit aussi Wilford, bien qu'elle ne soit pas un objet d'adoration chez les bouddhistes, n'en est pas moins chez eux un emblème favori. C'est exactement la croix manichéenne, parée de feuilles et de fleurs qui en sortent et placée sur un calvaire, en tout semblable à celui des catholiques romains.

Mais l'Orient n'est pas la seule contrée où la connaissance de la *furca*, du véritable signe de la rédemption chrétienne ait été répandue. Çà et là, en Occident, on constate des traces qui prouvent que les traditions primitives n'y furent pas entièrement étouffées. On lit dans l'excellent ouvrage de M. Didron, *Iconographie chrétienne*, que la croix historique, le gibet que le Christ porta sur ses épaules allant au supplice, est un tronc d'arbre fourchu, comme on peut encore le voir, dit M. Didron, sur les vitraux de Saint-Étienne de Bourges et sur ceux de la Sainte-Chapelle de Paris. « Dans les anciens manuscrits à miniatures, la croix est un arbre ébranché, revêtu encore de son écorce verdâtre. Les sculptures anciennes elles-mêmes confirment ce fait. — L'arbre ébranché est encore très-visible sur le portail occidental de la cathédrale de

Reims. Chez les Pères et dans la liturgie, on trouve fréquemment des invocations à la croix, sous sa primitive forme d'un arbre (1). Arbre noble, dont nulle forêt ne pourrait produire le semblable ; arbre couvert de feuilles, étincelant de fleurs et de fruits. » (Didron, p. 397).

Nous exposerons pour complément de nos preuves, des considérations beaucoup plus concluantes dans l'espèce, car elles se rattachent à la reconnaissance officielle de la doctrine de Jésus, 325 ans après sa mort, autrement dit, au fameux concile de Nicée, assemblé et présidé par l'empereur Constantin, quoique païen alors et baptisé arien en mourant.

Cet empereur, soit par entraînement, soit par vocation, soit par politique, substituant la croix à l'aigle des Césars, ce signe vénéré ne fut pas seulement représenté sur les bannières et guidons de l'armée, mais il le fut aussi sur les armes des soldats. — Eusèbe dit :

« Il (Constantin) ordonna que ce signe de victoire fût sur « les armes des soldats. — Or, qu'étaient ces armes ? — le « casque et le bouclier. »

Dans les gravures représentant ces boucliers ornés du monogramme chrétien, on voit sur la tige d'un *rho* (P) majuscule, la croix dite *crux compacta*, ou *andreana*, ou *decussata*, c'est-à-dire assemblée en forme du *decem* X, en sautoir. — Le choix de cette forme indique suffisamment qu'on faisait allusion à la *furca*, et qu'on ne l'avait introduite dans le monogramme qu'à cause de ses formes symétriques qui avaient le

(1) L'Église catholique, dans le Pange Lingua du jour du Vendredi-Saint, hymne attribuée à Fortunat et à Claudius Mamert, prélats des VI[e] et VII[e] siècles, chante ces paroles :

Crux fidelis inter omnes,
Arbor una nobilis,
Nulla silva talem profert,
Fronde, flore, germine...

Flecte *ramos*, *arbor* alta, etc.

Voir aussi le Vexilla regis de Fortunat... (Voir *id.* les poëmes de Prudence, les œuvres de Pierre Damien, etc., les uns écrits au IV[e] siècle, les autres du XI[e] siècle.

plus d'analogie à la *furca* traditionnelle, sur laquelle Jésus avait subi le supplice de la crucifixion; car nulle part il est dit que le Christ ait été crucifié comme le fut, plus tard, saint André, à Rome.

Sur un tombeau romain du v[e] siècle, retrouvé au sein des ruines de l'antique Bagacum Nerviorum (Bavai), Nord, apparaît une croix décussée, surmontée du P, tout à fait le signe du labarum, ce qui a fait supposer que le christianisme avait déjà pénétré à cette époque dans le nord des Gaules (1). Cette découverte est un fait de plus à l'appui de la forme primitivement adoptée pour représenter le signe de la Rédemption.

Un autre ordre de preuves sont les basiliques, ou temples de l'Église primitive, qui sont de forme purement rectangulaire, sans transcept, ni rien qui rappelle la croix actuelle des chrétiens. L'instrument du supplice de Jésus étant connu alors pour avoir été une fourche, comme on ne pouvait donner à un édifice une pareille forme, on s'en tint à la forme des anciens temples du paganisme qui, pour la plupart, étaient construits sur une projection rectangulaire.

Les faits que nous venons de citer, relativement à la forme parfois donnée au moyen âge au signe de la rédemption chrétienne, prouvent que la tradition de la vraie croix n'a pas été entièrement interrompue, et que çà et là la connaissance en a été reproduite dans les monuments de la sculpture et de la peinture religieuse. Un érudit du xvi[e] siècle, l'illustre Juste Lipse, dans un ouvrage curieux, intitulé, *De cruce*, ouvrage enrichi de gravures, reproduit la *furca* latine. Tout nous fait supposer qu'il la regardait comme ayant été l'instrument probable du supplice de Jésus. A ce propos il dit que la

(1) Voyez ce que nous disons à ce sujet dans notre *Guide du touriste et de l'archéologue*, dans le pays de la haute Sambre, ouvrage publié dernièrement par nous. La présence du *rho*, P, surmontant la croix décussée du labarum, veut-elle signifier le mot, *Rome*, *romain*, ou bien le mot *roi?* Dans ce dernier cas, la manière dont cette lettre fut posée rappellerait et la tige surajoutée à la *furca* pour placer l'inscription de Pilate, et la première lettre du mot roi qui était dans l'inscription. Mais laissons aux érudits le soin de décider cette question. Nos loisirs ne nous permettent pas de la pousser plus loin.

furca du Golgotha a dû être en bois de chêne. Il représente aussi d'autres manières de crucifier, entre autres, la crucifixion à un poteau, à un arbre pourvu de branches et de feuilles, tel qu'il en a été question ci-dessus. Il y eut aussi la crucifixion à une croix en forme du Tau grec, T, telle que l'usage en a été répandu à partir de l'empereur Constantin, genre de croix qui, selon toute apparence, a donné naissance à la double potence du moyen âge (1).

Les jansénistes qui, pour la plupart, furent des hommes instruits ou des inspirés, des mystiques ayant eu en vision des faits d'histoire religieuse, semblent avoir connu la forme de la vraie croix. Ils n'osèrent jamais le déclarer ouvertement, par crainte sans doute de heurter l'opinion dominante, à une époque où l'on attachait encore beaucoup d'importance aux symboles, aux formes, à la lettre des croyances, plutôt qu'à leur esprit. Ils se rangèrent à un moyen terme, ne voulant pas ajouter de nouveaux motifs de tracas, de persécutions à ceux qui pesaient déjà sur eux. Ils conservèrent la croix qui avait été partout adoptée, mais ils y représentèrent Jésus les bras tendus moins horizontalement, tels du moins qu'ils avaient dû être dans le supplice de la *furca*.

Il résulte des faits énumérés et des preuves administrées ci-dessus, que non-seulement le supplice de la fourche fut celui que subit Jésus de Nazareth, mais que la connaissance n'en a jamais été interrompue ni perdue. Cela étant, comment se fit-il que la chrétienté tout entière, catholiques romains, schismatiques grecs et hérétiques protestants, ont partout mis en honneur et adopté exclusivement un autre signe que celui qui représente le véritable instrument du supplice de Jésus ? Nous allons dire pourquoi. Nous ferons voir que la croix, qui est aujourd'hui en honneur chez les chré-

(1) C'est cette forme de croix que le Poussin a adoptée dans son fameux tableau de la crucifixion de Jésus et des deux larrons, tableau reproduit par une excellente gravure au burin, qui, dans le salon de la *Revue spiritualiste*, fait le pendant de la gravure de Salvator Rosa précitée. La *furca* étant devenue, sous Constantin, un signe sacré pour les chrétiens, on n'aura plus voulu dès lors l'employer au supplice des malfaiteurs. De là depuis l'usage du T.

tiens, est un signe sacré emprunté aux anciennes religions, ayant eu, aux yeux d'une foule de peuples regardés comme idolâtres, un caractère divin. Nous ferons voir que ce signe est encore en honneur chez les musulmans; qu'il a été le symbole par excellence des Kabbalistes, des philosophes hermétiques, qu'enfin la croix avec laquelle certains catholiques prétendent paralyser nos expériences spiritualistes, chasser les Esprits qui, pour eux, sont des démons, est le signe favori des magiciens, des sorciers, de tous ceux qu'on prétend être les suppôts du diable. Ce dernier point ne sera pas la partie la moins curieuse de notre travail. Nous en ferons le sujet d'un prochain et dernier article.

Z. J. Piérart.

Faits incroyables, et pourtant arrivés — authentiquement prouvés et constatés — et qui ont eu lieu, il y a 130 ans, dans la commune d'Ansacq, près Clermont en Beauvoisis, aujourd'hui département de l'Oise.

Voici des faits si extraordinaires que nous n'oserions, en vérité, les reproduire, s'ils n'étaient passés à l'état traditionnel dans le village où ils ont eu lieu à plusieurs reprises différentes; et s'ils n'étaient authentiquement prouvés par l'enquête sérieuse faite par le curé de l'endroit, M. Treuillot, docteur en théologie.—Enquête minutieuse, mentionnant les nombreux témoignages signés par les notabilités de sa paroisse, et consignée, d'ailleurs, *in extenso,* dans *le Mercure de France,* de décembre 1730, déposé à la bibliothèque Richelieu, et dans lequel chacun peut en vérifier les détails, parfaitement exposés et articulés.

Ceci se passait en janvier de l'année 1730.

Écoutons d'abord le préambule de M. le curé, pour établir un point essentiel, et propre surtout à faire juger de l'état moral de ce vénérable prêtre, quand il se trouvait en contact de personnes croyant à des faits surnaturels. — C'est luimême qui va parler :

« *Le samedi* 28 *janvier de la présente année* —1730, — *le bruit se répandit dans la paroisse d'Ansacq, près Clermont en Beauvoisis, que la nuit précédente plusieurs particuliers des deux sexes avaient entendu dans l'air une multitude prodigieuse de voix humaines de différents tons, grosseur et éclat; de tout âge, de tout sexe; parlant et criant toutes ensemble, sans néanmoins que ces particuliers aient pu rien distinguer de ce que ces voix articulaient. — Que parmi cette confusion de voix, on en avait reconnu et distingué un nombre infini qui poussaient des cris lugubres et lamentables, comme des personnes affligées; d'autres, des cris de joie et des éclats de rire, comme des personnes qui se divertissent. — Quelques-uns ajoutent, qu'ils ont clairement distingué parmi ces soi-disant voix humaines, les sons de différents instruments.*

« *Cette nouvelle vint bientôt jusqu'à moi;* et, comme je n'ajoute pas foi à ces sortes de bruits populaires, et que je suis assez pyrrhonien *à l'égard de tous les contes nocturnes qui se débitent si souvent sur* l'apparition des Esprits, *le sabbat, et tant d'autres bagatelles de cette espèce, je me contentai d'abord de rire de celle-ci, et de la regarder comme un effet ordinaire d'une imagination frappée ou blessée de la frayeur qu'inspirent ordinairement les ténèbres de la nuit : surtout à des esprits grossiers et ignorants comme ceux de la plupart des gens de la campagne, nourris et élevés par leurs parents dans la persuasion qu'il y a des sorciers et des sabbats; et qui ajoutent plus de foi aux contes ridicules qui se débitent parmi eux, qu'aux vérités essentielles de l'Évangile et de la religion.*

« *Je badinai ainsi jusqu'au lendemain, dimanche,* 29 *dudit mois; me divertissant toujours à entendre raconter la chose par tous ceux et celles qui disaient l'avoir entendue.*

« *Entre ceux-là, deux de mes paroissiens,* des premiers « du lieu, bons laboureurs, gens d'honneur et de probité, « *beaucoup plus éclairés et moins crédules que ne le sont « ordinairement les gens de la campagne, me vinrent faire,*

l'un après l'autre, leur relation, comme ayant entendu après tout ce qui s'était passé.

« *Ils m'assurèrent qu'ils étaient dans un bon sens parfait, qu'ils revenaient de Senlis, environ à deux heures après minuit, et qu'ils étaient sûrs d'avoir bien entendu, et sans être trop effrayés, tout ce qui est rapporté ci-dessus.*

« *Après les avoir bien interrogés, et tournés de toutes sortes de manières* — (sic) — *je tâchai de leur persuader qu'ils s'étaient trompés; que la crainte ou la préoccupation leur avait fait prendre quelques cris d'oiseaux nocturnes pour des voix humaines : mais leurs réponses ont toujours été les mêmes, sans pourtant se les être communiquées; et je n'ai pu y découvrir ni malice, ni tromperie, ni contradiction.*

« *J'ai eu beau faire à chacun en particulier toutes les objections qui me vinrent alors dans l'imagination, ils ont toujours persisté et persistent encore à assurer que, lorsqu'en revenant de Senlis ils s'entretenaient tranquillement d'une affaire qui les avait amenés dans cette ville, ils avaient entendu près d'eux* le cri horrible d'une voix lamentable, à laquelle répondit à six cents pas, une voix semblable, et par un même cri : — que ces deux cris furent comme le prélude d'une confusion d'autres voix d'hommes, de femmes, de vieillards, de jeunes gens, d'enfants qu'ils entendirent clairement dans l'espace renfermé *entre* les deux premières voix ; — *et que, parmi cette confusion,* ils avaient distinctement reconnu les sons de différents instruments, comme violons, basses, trompettes, flûtes, tambours, etc.

« *Quoique tout cela n'ait pu me tirer encore de mon pyrrhonisme, je n'ose pourtant traiter de visionnaires un si grand nombre de personnes raisonnables, entre lesquelles il s'en trouve surtout sept à huit qu'on peut appeler gens de mérite, de probité, quoique de la campagne* — (sic) — *qui déposent toutes unanimement la même chose, sans se démentir, ni se contredire dans la moindre circonstance, quoiqu'elles se*

se soient ni parlé ni communiqué, étant logées dans différents quartiers du village éloignés l'un de l'autre, et la plupart, désunis par des discussions d'intérêt qui rompent en quelque manière entre elles, tout commerce ordinaire de la société : en sorte que je ne vois nulle apparence qu'il puisse s'être formé entre elles un complot pour me tromper, ou pour se tromper elles-mêmes.

« *C'est ce qui m'a déterminé à tout hasard, à prendre la déposition de chaque particulier qui dit avoir entendu les bruits en question, et d'en faire une espèce de procès-verbal, pour le communiquer à des personnes plus éclairées que moi; afin que, supposé le fait véritable, elles puissent exercer leur esprit et leur pénétration, à chercher les causes naturelles ou surnaturelles d'un événement si extraordinaire.*

« *Quoique j'eusse pris d'abord cette résolution, j'avais pourtant négligé de l'exécuter, et le procès-verbal que j'avais commencé dès les premiers jours de février était demeuré imparfait.*

« Mais cette espèce de prodige étant encore arrivé la nuit du 9 au 10 du mois de mai, *et plusieurs personnes raisonnables en ayant été témoins, je me suis enfin déterminé tout à fait à continuer avec soin cette espèce d'enquête.*»

Suivent les dépositions de seize témoins, fermiers, gantiers, laboureurs et autres industriels honorables de l'endroit; déposition en forme d'interrogatoire, et dûment signée séparément par chacun d'eux, et dont le fonds général établit partout :

1° Que dans la nuit du 27 au 28 janvier 1730, on avait entendu d'abord une voix poussant un cri formidable, sorte l'appel auquel répondait dans le lointain une autre voix semblable, au fond d'une gorge au delà du village; et qu'aussitôt un tumulte effrayant de voix diverses, *proférant un jargon inconnu, inintelligible*, s'est fait entendre pendant une forte demi-heure, entre les deux points où les deux premiers cris d'appel ont été entendus.

Et 2° que parmi ces voix, on distinguait parfaitement le son de trompettes, de tambours, de flûtes, etc., etc. ; ainsi par exemple, que sur un champ de foire.

Deux de ces témoins déposent en sus de ce qui précède, que leurs chiens de garde, épouvantés eux-mêmes de ce phénomène, se jetaient sur les portes de l'habitation, effrayés au point de ne pouvoir aboyer, grattant, mordant, rongeant le bas des portes pour essayer de les ouvrir et se cacher dans la maison.

D'autres témoins interrogés si ces bruits leur semblaient éloignés, déclaraient unanimement qu'ils s'entendaient depuis le sol jusqu'à une hauteur de 30 pieds environ, et qu'il y en avait qui semblaient sortir de dessous terre.

Ces faits incompréhensibles se sont reproduits dans la nuit du 9 au 10 mai, dans des conditions absolument identiques, sur les mêmes lieux, et à la même heure.

Enfin, le 31 octobre suivant, la veille de la Toussaint, ils se reproduisirent de nouveau entre neuf et dix heures du soir. Une partie du village d'Ansacq entendit distinctement ce tintamarre nocturne aérien. — Les moutons du berger du village, parqués dans les champs, épouvantés, forcèrent les claies de leur parc, et s'éparpillèrent tellement, qu'il fallut le concours de nombreux paysans de la localité pour les y ramener. — La femme de ce berger, actuellement couchée avec lui dans sa cabane ambulante, fut saisie d'un tel effroi qu'elle en fut gravement malade !...

Cette enquête ou procès-verbal dont précède la substance, se termine ainsi :

« *Nous soussigné, prêtre, docteur en théologie, curé de*
« *Saint-Lucien d'Ansacq, diocèse de Beauvais, certifions que*
« *toutes les dépositions ci-dessus sont fidèles, et telles qu'on*
« *nous les a fournies ; — qu'elles sont signées en forme, dans*
« *l'original; et que cette copie lui est conforme en toutes ses*
« *parties : — que nous n'avons ajouté ni rien changé, dans*
« *l'un et dans l'autre, que l'arrangement et la diction, et*

« *scrupuleusement suivi toutes les circonstances qui nous ont*
« *été données.* »

« *Fait à* Ansacq, *ce* 26 *octobre* 1730.

« *Signé* Treuillot *de Stoncourt, curé d'Ansacq.* »

Puis, sous la rubrique de *RÉFLEXIONS*, le vénérable M. Treuillot dit :

« *Avant que de rendre publique cette relation, j'ai cru devoir la communiquer à quelques personnes éclairées et d'érudition de mes amis particuliers. Leurs suffrages m'ont paru nécessaires pour la rendre plus authentique ; s'agissant surtout d'un événement qui tient trop du merveilleux, pour ne pas devenir le sujet des railleries et du mépris des esprits forts.*

« *Je suis bien aise d'avertir ces messieurs que j'ai été jusqu'ici de leur nombre, et leur confrère fidèle*, en ce genre seulement; *mais, quoique je ne sois pas encore bien résolu de faire faux bond à leur confrérie, je les supplie au moins de me permettre de demeurer neutre entre leur parti et celui des crédules, jusqu'à ce que des gens de poids pour la science et la pénétration aient décidé du fait dont il s'agit, et m'aient tiré de la perplexité où je resterai jusqu'après leur jugement.*

« *Les esprits forts ne peuvent qu'injustement me refuser cette suspension : Je ne sais pas bien s'il ne serait pas aussi injuste et aussi ridicule de traiter de* visionnaires *tant de gens de probité, quoique de campagne* — (sic) — *qui conviennent tous du même fait, que de croire légèrement tout ce que le vulgaire ignorant débite si souvent des sabbats et autres sottises de ce genre.*

« *Quoi qu'il en soit, mes amis, bien loin de me dissuader de donner au public cette relation avec le procès-verbal fait en conséquence, m'ont prié au contraire, non-seulement de ne pas hésiter à le faire, mais d'y joindre encore une description*

« *topographique du village d'Ansacq, afin de donner lieu à*
« *ceux qui croiront, pour expliquer cet événement par des cau-*
« *ses naturelles, d'avoir à exercer leur physique et leur phi-*
« *losophie.*

« *En effet, si les phénomènes extraordinaires qui ont paru*
« *dans l'air depuis cinq ans ont tant exercé les beaux esprits*
« *et ont fait la matière de plusieurs assemblées de messieurs*
« *de l'Académie des sciences, pourquoi un événement qui tombe*
« *sous un autre sens, qui n'est pas moins réel ni moins essen-*
« *tiel à l'homme que le sens de la vue, ne mériterait-il pas*
« *l'attention et la curiosité des savants?* »

Ici M. le curé se livre à la critique du mot *phénomène*, auquel il attribue un peu trop rigoureusement, à notre avis, le sens littéral que semble lui donner le verbe φαίνομαι, sa racine; et voudrait qu'on nommât *akousmène* ou *akousmate*, — sans doute du verbe ἀκούω, *je prête l'oreille*, — tout fait surnaturel qui n'atteint que le sens de l'ouïe. Mais son néologisme n'ayant pas fait fortune, pour ne pas allonger oiseusement cet article, nous reprendrons ses réflexions, telles quelles, là où elles rentrent dans notre objet, voici :

« *Ce principe établi, — c'est-à-dire, son expression* akous-
« mène *admise, — je prétends, dit-il, que si les* phénomènes sont
« *du ressort de la curiosité des savants, les* akousmates *ne le*
« *sont pas moins, supposé leur réalité* — (sic). — *Or, on ne peut*
« *guère douter de celui-ci : Trop de gens raisonnables en font*
« *le rapport et s'accordent trop dans les mêmes circonstances,*
« *pour n'y pas ajouter foi : On me dira peut-être qu'il y a une*
« *grande différence pour l'anthenticité entre les* phénomènes
« *et mes prétendus* akousmates ; *on dira que lorsque les pre-*
« *miers paraissent, tous les hommes qui ont le même horizon*
« *naturel et même rationnel peuvent les apercevoir, au lieu que*
« *les seconds, supposé leur réalité, ne peuvent être entendus*
« *que de peu de personnes, ou de celles seulement qui sont à*
« *portée, ou qui demeurent dans le lieu où ces* akousmates
« *arrivent ; — que, par conséquent, un* phénomène *qui est*

aperçu par tous les sunhorizontaux (1) *emporte avec soi une authenticité bien plus grande qu'un* akousmate, *qui ne peut être entendu que par un petit nombre de particuliers habitant un même lieu.*

« *A cela je réponds que la sphère d'activité de la vue étant bien plus étendue que celle de l'ouïe, les* phénomènes *et les* akousmates *ne requièrent pas le même nombre de témoins pour les rendre authentiques : — que, si les premiers peuvent être aperçus de tous les* sunhorizontaux, *il est nécessaire que le plus grand nombre d'hommes qui habitent l'horizon sur lequel un* phénomène *paraît, en rende témoignage ; au lieu que pour les seconds,* — les akousmates du curé, — *il suffit, ce me semble, qu'ils aient été entendus par la plus grande et la plus saine partie des habitants d'un même lieu, et renfermés dans une même sphère d'activité de l'ouïe.*

« *Mais, pour rendre le fait dont il s'agit plus authentique encore, il suffit de remarquer que le sens de la vue est ordinairement plus sujet à l'erreur et à l'illusion que celui de l'ouïe.*

« *Il n'y a, pour le prouver, qu'à se ressouvenir de toutes les extravagances qui se débitèrent à l'occasion des derniers* phénomènes, *et surtout de celui du mois d'octobre* 1726 : *— Combien de gens crurent voir au milieu de l'espèce de Dôme de feu qui parut alors, les uns une colombe ou Saint-Esprit, les autres un Ange, un Autel, un Dragon, etc., toutes choses qui n'avaient de réalité que dans l'imagination frappée, ou dans des yeux fatigués et éblouis !*

« *Mais ici où il ne s'agit que du sens de l'ouïe, tant de gens*

(1) M. le curé veut probablement désigner par ce mot les gens habitant une même contrée et pouvant conséquemment voir un météore apparaissant dans l'espace sous le même angle visuel. — Pour l'exactitude de notre citation nous avons cru devoir maintenir ici cette expression, de nos jours *barbarisme*, mais qui sans doute, il y a 130 ans, pouvait probablement être admise dans une discussion scientifique.

Z. J. P.

« *raisonnables ont-ils pu se tromper si grossièrement, qu'*
« *s'imaginer entendre quelque chose, lorsqu'ils n'entend[aient]*
« *rien? — Un* prétendu bruit épouvantable *dans l'air q[ui]*
« *n'aurait consisté, par exemple, qu'en quelques hurlem[ents]*
« *de loups sur la terre? — Une multitude infinie de vo[ix]*
« comme humaines, *mêlées à différents sons d'instrum[ents]*
« *qui n'auraient été que des cris d'oies ou de canards sa[uva]-*
« *ges* (1)*? — Des personnes à dix pas du lieu où se pass[ait le]*
« *charivari, des personnes en voyage qui sont arrêtées par [un]*
« *accident et qui disent avoir entendu ces voix finir par [des]*
« *éclats de rire de toute espèce, tandis que d'autres poussa[ient]*
« *des cris horribles? — Serait-il possible que tant d'oreill[es]*
« *eussent été enchantées, pour ainsi dire, pour croire entend[re]*
« *ce qu'elles n'entendaient pas?*

« *C'est ce que je ne saurais jamais m'imaginer. — Je n[e]*
« *veux néanmoins m'attacher à aucun sentiment, qu'autan[t]*
« *qu'il sera celui de personnes plus habiles que moi.* »

Plus loin, M. le curé Treuillot s'exprime encore ainsi au sujet de ce phénomène d'acoustique si étrange :

« *Ayant communiqué à plusieurs de mes amis ce qui vien[t]*
« *de se passer dans ma paroisse, un d'entre eux, homme de*
« *lettres, et ayant une charge dans la justice de Clermont en*
« *Beauvoisis, me dit qu'il y avait quinze ans, passant la nui[t]*
« *dans le village d'Ansacq pour s'en retourner à Clermon[t]*
« *étant seul, à cheval, à quelque distance dudit village, i[l]*
« *entendit un bruit si épouvantable en l'air, et si près de lu[i]*
« *qu'il en fut saisi de frayeur. — Il se jeta en bas de son cheva[l]*
« *et se mit à genoux en prières, jusqu'à ce que le bruit fû[t]*
« *passé; après quoi il continua son chemin. — Arrivé chez lu[i]*

(1) M. le curé parle ici de cris d'oies et de hurlements de loups, par[ce] que, dans ses interrogatoires, il avait posé comme question : si l'on n'ava[it] pas pris des cris de bêtes fauves pour des voix humaines, — à q[uoi] *Alexis Allou*, celui à qui il s'adressait, avait répondu : — « Je suis au [fait] « de toutes ces sortes de cris ; je ne suis pas homme si aisé à me frapp[er] « ni si susceptible de crainte pour prendre ainsi le change. »

Z. J. P.

« *il eut honte de sa peur, et n'osa jamais se vanter de ce qui lui*
« *était arrivé, de peur qu'on ne le prît pour un visionnaire;*
« *mais que, puisque cette aventure devenait si fréquente, il*
« *avouait sans peine ce qui lui était arrivé.* »

. . . .

Ces faits ont donc réellement eu lieu. — Il n'en faut pas douter.

Ils sont d'autant plus authentiques, qu'ils sont naïvement exposés par un docteur en théologie, prêtre, ayant charge d'âmes de toute sa paroisse, et connaissant, à coup sûr par ce fait, la moralité, le degré de foi qu'on devait ajouter à la déclaration des nombreux témoins qui ont apposé leur signature au bas de leurs dires; — par un prêtre qui, dès le principe de sa narration, se pose carrément en esprit fort, et inaccessible surtout à toute croyance du sabbat, des sorciers et autres contes de veillées, conséquemment peu disposé à admettre aucune manifestation ultramondaine; — par un prêtre, qui, loin de prendre le diable à partie dans cette affaire comme de nos jours tant de ses confrères, et dans le but évident de donner plus de sanction et d'autorité à la relation de ces faits formidables, pousse la précaution jusqu'à solliciter implicitement l'attention, sinon l'intervention, des docteurs de l'Académie des sciences, en ergotant, tant bien que mal, sur des considérations logotechniques, qui prouvent combien il avait à cœur d'avoir lui-même une explication satisfaisante sur la nature, la cause, ou la portée de ces faits merveilleux.

Nous ajouterons, pour compléter les éléments de notre conviction, qu'au commencement du XVIIIe siècle, si voisin encore des bûchers de la très-sainte Inquisition, le caractère sacerdotal de M. Treuillot le mettait en butte à l'incrédulité, à l'athéisme, au matérialisme compact qui ont caractérisé cette époque de transition, tout en l'exposant aux censures de la Sorbonne, du Pape, et finalement de tout le clergé. Sa relation si bien articulée, si minutieusement précise, se trouve empreinte d'un tel cachet de courageuse abnégation et de

vérité, que ce serait abjurer sa raison, que de ne pas croire à l'existence des faits qu'il raconte, appuyés, d'ailleurs, du témoignage des principaux habitants de sa paroisse.

Nous le répétons donc, ces faits ont réellement eu lieu. — D'où provenait ce Pandémonium nocturne aérien, chevauchant le village d'Ansacq en Beauvoisis, si bien entendu, si bien constaté pour s'être manifesté trois fois magistralement, et ayant frappé d'épouvante jusqu'à des chiens de garde et des troupeaux de moutons? — C'est là un mystère aussi important pour nous que l'écriture directe obtenue par nous et divers confrères en spiritualisme; notamment par M. de Guldenstubbé, de même que l'apport de bonbons et fleurs dans nos réunions, et tant d'autres merveilles dont il nous est permis de constater les effets, mais dont les causes échappent à toute espèce d'explication matérialiste. — Qu'il nous suffise donc d'enregistrer les faits.

Le jargon dit inintelligible que proféraient les voix peut seulement nous faire conjecturer que, dans une époque assurément très-reculée, l'emplacement sur lequel est bâti le village d'Ansacq aura dû être le théâtre de quelque grand massacre, ou d'une bataille sanglante, et que les Esprits de ceux qui périrent là s'y sont donné rendez-vous en 1730, vers les 2 heures du matin, dans les nuits du 27 au 28 janvier, 9 au 10 mai, et l'avant-veille des Trépassés, le 31 octobre suivant, vers les 10 heures du soir : — Ces trois époques correspondaient-elles à trois anniversaires?... C'est ce que nous ne savons pas : — L'année 1730 était-elle pour ces rendez-vous, un *Millénaire*, une sorte de Κλιμακτηρικος à l'usage des habitants de l'autre monde?... C'est ce que l'avenir se chargera peut-être de nous apprendre. — Telles sont, en résumé, nos impressions (1).

Z. J. PIÉRART.

(1) Ce qui semble rendre admissible la conjecture d'une rencontre armée en ces lieux en des temps éloignés de nous, c'est que le village d'Ansacq est situé dans une gorge profonde, en forme d'entonnoir, que dominent toutes les hauteurs qui l'environnent, au point d'empêcher les rayons du

P.-S. On lit dans la *Chronique d'Ursperg* un fait à peu ès semblable qui s'est passé au commencement du XII° siècle. Voici :

En 1123, dans le comté de Worms, on vit, pendant plu-urs jours, une multitude de gens armés, à pied et à cheval, ant et venant avec grand bruit, et qui se rendaient tous les irs, vers l'heure de none, sur une montagne qui paraissait lieu de leur réunion.

Plusieurs personnes du voisinage s'approchèrent de ces ms armés en les conjurant, au nom de Dieu, de leur décla-r ce que signifiait cette troupe innombrable et quel était ur projet,— Un des soldats ou fantômes répondit : — « Nous sommes pas ce que vous vous imaginez, ni de vrais fantô-es, ni de vrais soldats : Nous sommes les âmes de ceux ui ont été tués en cet endroit, dans la dernière bataille : les rmes et les chevaux que vous voyez sont les instruments de otre supplice, comme ils l'ont été de nos péchés. Nous ommes tous en feu, quoique vous n'aperceviez en nous rien ui paraisse enflammé. »

On dit qu'on remarqua en leur compagnie le comte Enrico, t plusieurs autres seigneurs, tués depuis peu d'années, qui éclarèrent qu'on pouvait les soulager par des aumônes et es prières. Z. J. P.

LE MÉDIUM FOSTER A LONDRES.

Le journal spiritualiste de Londres continue à s'occuper lu médium Foster. Nous croyons satisfaire la curiosité de os lecteurs en insérant de nouveau sur lui des faits qui achèveront de le faire connaître. On écrivait en décembre dernier sur lui la lettre suivante :

Monsieur,

Je regarde comme un devoir envers M. Foster, aussi bien qu'à la cause à laquelle il se dévoue, de me permettre, par l'organe de votre journal de faire un court mais sincère témoignage de la vérité des manifestations qui ont eu lieu devant moi.

soleil d'y pénétrer. Une embuscade fut-elle autrefois dressée en ces lieux ? des combattants y furent-ils cernés et massacrés, nous n'en savons rien. Tout ce que nous savons, c'est qu'Ansacq avait un château fort dont on voit encore aujourd'hui les ruines. S'il fallait nous en rapporter aveuglément à ce que disent les habitants de l'autre monde, nous devrions croire, avec un de nos Esprits frappeurs, que les faits seraient arrivés au temps de la Jacquerie, qui prit naissance tout près de là, à Saint-Leu d'Esserent. Z. J. P.

Hier au soir, M. Foster a donné chez lui, Bryanston street, 14, une séance à M. Benjamin Coleman et moi; elle eu lieu principalement à mon intention.

On m'a prié de penser à des amis décédés, et d'écrire leurs noms sur du papier qu'on me présenta. Je refusai ce papier, préférant me servir de petites bandes que j'avais sur moi, — ce dont M. Foster a été content, en ce sens que cela écartait tout soupçon. Sur chaque morceau de papier fut écrit le nom d'une personne morte, et, au désir de M. Foster, je choisis mentalement un de ces noms. Aussitôt des coups de différente nature se sont fait entendre partant de divers points. — Je fus prié de prendre une des lumières de dessus la table, afin de m'assurer que les coups n'étaient pas produits par M. Foster. Mais ils étaient si nets en dehors de lui et si variés, venant de plusieurs endroits à la fois, que j'acceptai sans hésiter la certitude que ces coups n'étaient pas de son fait : néanmoins j'ai fait ce qu'il désirait et je me suis doublement assuré de ce dont je ne doutais pas.

Je commençais à épeler les lettres de l'alphabet et, de crainte de donner, même par la pensée, la moindre indication, je ne me suis point arrêté sur les lettres composant le nom que je devais obtenir; je crois, je l'avoue, avoir poussé cette méfiance de moi-même trop loin. Influencé par cette considération tout intime, j'ai passé l'alphabet à M. Coleman pour la manifestation nécessaire. Après avoir parcouru l'alphabet deux fois, il obtint les lettres J O. — En ce moment tout a été interrompu par M. Foster qui, posant subitement sur la table ses deux mains que je n'avais pas perdues de vue, subit une crise, respirant péniblement, serrant ma main avec force et me regardant fixement. Ce paroxysme dura peu. Quand il fut apaisé et que M. Foster se fut dégagé de notre étreinte, il releva sa manche et sur le bras de mon côté était écrit en lettres un peu relevées, bien dessinées, et transparentes sous la peau le mot — « Josué ! » — J'avais examiné le bras de M. Foster avant la séance, je l'ai examiné encore pendant que le nom y était, et cette fois me servant d'une loupe, j'ai vu parfaitement les lignes rouges qui formaient le nom et qui m'ont semblé être le résultat de quelque influence particulière à la circulation du sang dans ce bras. — Toujours regardant, peu à peu je vis les lettres s'effacer et disparaître entièrement, ne laissant ni trace de pression mécanique, ni trace de frottement, ni signe quelconque de manipulation extérieure.

Mais le nom de famille de la personne manquait encore — alors M. Foster me dit de prendre du papier et d'écrire de distance en distance six ou sept noms; le nom demandé devant se trouver du nombre; j'en écrivis donc sept et lui passai le papier qu'il déchira en sept morceaux, contenant chacun un nom, et un blanc; puis les roulant et les serrant, M. Coleman demanda qu'ils fussent placés dans sa main, ce qui fut fait même en les serrant davantage. — M. Foster prit alors un crayon et du papier et, après avoir tenu ces objets un instant dessous la table, le nom de — « Haughton, » s'y trouva écrit distinctement, mais à rebours. — Les huits bouts de papiers roulés furent posés sur la table par M. Coleman, qui se mit à faire l'appel des noms en les déroulant, et disant à chaque : — Est-ce celui-ci? — Non. — Est-ce celui-ci? — Non, — ainsi de suite jusqu'au quatrième, où se trouvait le nom écrit sur le bras, quand un oui fut frappé. — En ouvrant le petit rouleau de papier, le même nom s'y trouvait en effet! — Impossible de voir une preuve plus convaincante et plus éloignée de toute jonglerie; j'affirme sans hésitation que j'ai pleine et entière confiance dans la réalité de ces phénomènes. — Je ne doute pas que M. Coleman confirmera les faits que je viens de citer et se joindra à moi pour exprimer toute sa confiance dans la probité de M. Foster. — Il se peut que le rôle de M. Foster comme médium soit limité, et que certaines personnes trouvent plus d'intérêt dans des manifestations d'un autre genre; mais la réalité de sa médiumnité, le caractère étrange et démonstratif de quelques-uns de ces phénomènes ne peuvent, selon moi, souffrir le moindre doute. Je sens que le *desideratum* qui manquait s'est trouvé jusqu'à un certain point réalisé en M. Foster, pour les amateurs de médiums. — Ces messieurs ne sont pas toujours accessibles au désir de telle ou telle personne. — Ils ne peuvent donc expérimenter à commandement : en d'autres termes, la médiumnité ne se prête pas facilement à des épreuves, à la critique souvent essentielle aux chercheurs érudits de ces phénomènes, — un médium complet franc et loyal auquel on peut s'adresser sera toujours considéré comme un heureux événement pour les spiritualistes, — je suis persuadé qu'on trouvera ces qualités dans M. Foster. Des personnes très-éminentes dans le monde scientifique ont déjà assisté aux séances de M. Foster et ont été satisfaites, etc., etc.

Signé : ANDREW LEIGHTON.

Monsieur,

Les faits rapportés dans la lettre précédente par mon ami, M. Leighton sont parfaitement authentiques; M. Foster a été muni de lettres de présentation pour moi par des personnes de la plus haute considération, habitant Boston, qui me disaient que M. Foster est un des médiums les plus remarquables de leur pays, et qu'elles l'avaient mis à l'épreuve de toutes les manières, etc., etc. Pendant mon séjour en Amérique, presque tous les médiums que je rencontrais me demandaient si j'avais vu ce M. Foster, chacun d'eux vantant ses manifestations comme étant bien convaincantes; mais l'occasion ne s'est pas présentée en Amérique, de sorte que je ne connais M. Foster que depuis son arrivée à Londres. En deux semaines j'ai assisté à deux séances chez lui et à une autre chez moi: j'accepte comme un devoir de dire que je suis parfaitement convaincu de la vérité des manifestations dont j'ai été témoin. Si jamais il a en l'idée de tromper ou mystifier ses visiteurs, comme on l'accuse, ce serait dans mon opinion indigne de lui et pire que de la folie; après tout, ce n'est pas étonnant, c'est le sort de tous les médiums. M. Home même, qui a des manifestations si merveilleuses et qui se dévoue avec tant de désintéressement au bien de la cause, n'échappe pas à la malveillance.

Je ne suis pas obligé d'ajouter foi aux propos imaginés contre de tels hommes, et tout ce qu'on peut inventer ne suffirait pas à détruire les faits constatés par moi.

Soyons charitables, examinons avec soin, avec calme et avec patience, mais sans préjugés, et nous trouverons que trop souvent nous ne possédons ni la pénétration, ni la clairvoyance dont nous nous flattons.

BENJAMIN COLEMAN.

20 décembre 1861.

M. DE GULDENSTUBBÉ, SES EXPÉRIENCES, SES ÉCRITS SPIRITUALISTES.

(3e ARTICLE.)

Après avoir livré son ouvrage à l'impression, sur la fin de 1856, M. de Guldenstubbé continua ses expériences. En 1857, il alla à Dreux, lieu de sépulture de la famille d'Orléans, et y obtint plusieurs écritures directes des princes de cette famille; et cela, en présence du général baron de Brewern, son ami. Les autographes en ont

é conservés. Plus tard, au Théâtre-Français, il eut une
criture directe de Voltaire. Dans une excursion à Bercy, ce
it le tour des amis de Voltaire : Dalembert, Diderot, Hel-
étius, évoqués dans le lieu qui fut leur séjour favori, vin-
ent confirmer leur existence d'outre-tombe, chacun par un
utographe. Dans ces excursions, M. de Guldenstubbé était
ncore accompagné du général de Brewern. Au mois de sep-
embre de la même année, en présence de ce dernier et du
omte d'Ourches, il obtint, à Trianon, une écriture de
ouis XV. Peu après, étant chez lui en compagnie du doc-
eur anglais Bowron, et de madame veuve Prickman de Bath,
e mari de cette dame vint lui tracer en anglais 3 lignes d'une
criture qui fut reconnue parfaitement identique à celle qu'il
vait de son vivant. Le 16 janvier 1858, jour anniversaire de
a naissance de Molière, M. de Guldenstubbé, étant encore allé
u Théâtre-Français, obtint quelques mots de l'écriture de
nademoiselle Rachel. L'un des médecins de cette femme
célèbre, a constaté la parfaite ressemblance de l'écriture
l'outre-tombe, avec celle que la tragédienne avait de son
vivant. Le journal les *Chroniqueurs Parisiens*, raconta, de
son côté, le fait de la manière suivante.

« Nous donnons pour certaine la nouvelle suivante ; nous la tenons de personnes désintéressées dans la question des Esprits frappeurs et d'une impartialité notoire :

« L'autre soir, il s'est passé, au foyer de la Comédie-Française, un fait qui relève spécialement du spiritualisme, et qui, s'il eût été connu du nombreux public errant dans la galerie où sont les bustes et les statues de nos célébrités dramatiques, n'aurait certainement pas rassuré bien des gens. Il est même probable que si cette manifestation était arrivée à la connaissance des promeneurs, elle aurait opéré un assez grand vide dans leurs rangs. On rit bien de ces choses là, mais de loin.

« Grande était donc l'affluence au foyer, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de Molière. Après avoir passé et repassé devant la statue de la grande tragédienne, tout le monde regagnait son banc au coup de sonnette, à l'exception d'un petit groupe de quatre promeneurs qui attendaient dans le grand salon le départ de ce public indiscret et bruyant.

« Dans ce groupe était le baron de Guldenstubbé, le fameux thaumaturge qui a détrôné M. Home, et qui devient, cet hiver, le point de mire de la curiosité parisienne.

« Le matin, le baron de Guldenstubbé avait reçu de son Esprit familier une lettre qui lui ordonnait de se rendre à la

Comédie-Française. Comment cette correspondance lui était-elle parvenue? Pas par le facteur! Voilà tout ce que je puis vous dire, car je l'ai vue, et elle n'était pas timbrée.

« Une fois la foule écoulée, le baron de Guldenstubbé s'approche de la statue de Rachel, dépose sur le socle un papier blanc, contrôlé par les assistants, et se retire à l'écart. Quelques secondes après, le papier était retiré, et on pouvait lire *Rachel*. L'identité de l'écriture de la célèbre tragédienne fut constatée. La même expérience réussit au delà de toute espérance auprès du buste de Molière. On trouva écrit cette phrase : *Vous ne voulez plus de Molière, qui est toujours dans la volière !*

« La mise en scène n'est pas aussi lugubre qu'au cimetière de Saint-Denis. Maintenant chacun pensera ce qu'il voudra de ces faits que nous relatons avec une scrupuleuse exactitude. Nous avons vu le baron de Guldenstubbé, c'est un parfait gentilhomme, qui n'a d'extraordinaire que son accent étranger. Charmant et enjoué dans la conversation, il n'affecte jamais les allures sombres d'un mystagogue. »

Le 14 février suivant, une nombreuse société d'hommes sérieux, accessibles à l'idée spiritualiste, convertis ou n'ayant aucun parti pris d'incrédulité, se trouva réunie chez M. Lacordaire, alors directeur de la fabrique des Gobelins. M. de Guldenstubbé y alla avec sa sœur ; il s'y rencontra avec son ami M. le général de Brewern et la cousine de ce dernier, dame de cour à Weymar ; le général de Weymar, le baron de Welken et sa famille, M. Choisselat, un prêtre, l'abbé Merice, demeurant rue de la Pépinière, 3. M. Lacordaire déposa deux morceaux de papier dans deux salles dont il ferma les portes à clef. L'un des papiers se trouvait sous le socle d'un buste représentant Louis XIV, l'autre sous un portrait de Marie-Antoinette. Après quelque temps d'attente, la société se rendit dans chacune des salles et M. Lacordaire retrouva les deux morceaux de papier recouverts du chiffre du roi et de la reine de France, dont les images étaient dans chaque salon. Ces chiffres furent reconnus conformes en tout point à ceux des deux illustres personnages.

Cela avait lieu dans la journée dudit 14 février 1858. Le soir du même jour M. de Guldenstubbé, étant dans un café occupé à lire le *Courrier de Paris*, vit tout à coup se dessiner sur la marge du journal des caractères écrits par son génie familier; par cette écriture on conseillait au baron de se rendre au théâtre Italien. Il s'y rendit avec sa sœur, curieux

de constater pourquoi son génie familier voulait qu'il se rendît dans ce sanctuaire de Melpomène, si cher à nos dilettante. A peine y étaient-ils arrivés qu'ils virent l'ombre d'un gros homme; bientôt cette ombre s'approcha de la loge où était le baron à côté de sa sœur. Le baron eut alors l'idée de demander une écriture directe à l'esprit qui prenait plaisir à se manifester ainsi à lui. Il mit successivement sur le bord de sa loge deux cartes de visite. En retirant chacune de ces deux cartes, il y trouva la signature paraphée de Lablache. C'était donc l'illustre artiste, qui avait fait la gloire du théâtre Italien, qui était venu s'y manifester à l'état d'esprit. M. de Guldenstubbé, encouragé par ces expériences, mit sur le bord de la loge une note de marchand limonadier, le seul papier qu'il eût en ce moment sur lui. Quand il le retira un moment après, il y trouva ces mots : *Ce n'est pas ici le seul lieu où je me manifeste, mais j'aime les théâtres de ma gloire.* LABLACHE.

Le baron n'eut rien de plus pressé que de s'assurer de l'identité de la signature de Lablache. Toute certitude à ce sujet lui fut donnée le lendemain par le dessinateur Baugniet qui possédait des *fac-simile* de cette signature. M. Baugniet apprit en même temps au baron la nouvelle de la mort de Lablache, arrivée la veille à Naples, et transmise à Paris par dépêche télégraphique.

La suite à un prochain numéro.

DIEU, L'AME ET LA MATIÈRE.

Un de nos abonnés de Lyon, nous adresse sur un sujet éminemment spiritualiste une pièce de vers que nous nous empressons de reproduire. Cette pièce de vers lui a valu en 1854, époque où elle fut écrite, une lettre flatteuse de notre grand poëte Lamartine. Nous la reproduisons d'autant plus volontiers que son auteur ne fait nullement profession, ni habitude d'écrire. C'est un homme livré à de tout autres travaux et on ne peut qu'attribuer à des facultés médianimiques remarquables chez un homme de sa profession, des vers tels que ceux qu'il nous a envoyés. Il est bien entendu, toutefois que fidèle à notre système d'être réservé lorsqu'il s'agit de dogme, de credo spiritualiste, nous ne prenons pas

la responsabilité de toutes les doctrines émises dans le vers de M. B. Joly.

Rien ne s'anéantit, nous mourrons pour renaître,
C'est pour l'éternité que Dieu nous donne l'être.

Dieu puissant! Créateur et maître des humains,
Ame de l'univers qui sortit de tes mains!
Permets qu'en admirant ta sagesse profonde
Dans ton immensité mon être se confonde,
Et que sur tes splendeurs mes regards attachés
Cherchent à découvrir les mystères cachés
Qui des mondes divers régissent l'harmonie.
Mais mon œil ébloui de ta gloire infinie
Ne peut sans le secours des divines clartés
De la création comprendre les beautés.
Daigne me révéler cette loi souveraine
Par qui tout se gouverne et se meut et s'enchaîne;
Cette loi qui maintient les astres suspendus,
Dispersés dans l'espace et jamais confondus.
Dis-moi comment la mer soumise à l'équilibre,
Demeure en son bassin restreinte et pourtant libre,
Et comment en vapeur élevés dans les airs
Où retentit la foudre, où brillent les éclairs,
Les flots en retombant bienfaisante rosée,
Viennent rendre la vie à la plante épuisée.
Dis-moi comment enfin au principe vital
Tout concourt et prend part à l'ordre général.
Mais qui donc a fixé cet ordre inimitable,
Si ce n'est, ô mon Dieu, ta prudence admirable,
Seul auteur du vrai beau, source unique du bien,
De tout ce qui subsiste infaillible soutien!...
Ton pouvoir créa tout, et l'âme et la matière,
Il coordonna tout dans la nature entière:
Remplissant les desseins de cette loi d'amour,
A poursuivre ton œuvre aspirant tour à tour,
Dans ce grand tout lié du sceau de ta tendresse
Chaque espèce, ô Seigneur! reproduit son espèce;
Et puis le minéral s'unit au végétal:
A son tour celui-ci se lie à l'animal;
Ce dernier aux humains, et les humains aux anges,
Qui sont aussi groupés en célestes phalanges;
Et tout marche sans cesse au sein de l'unité,
Ne laissant aucun vide en ton immensité.
Mais de tout être, corps, atome ou molécule,
Quel est l'agent moteur, le secret véhicule?
Quel heureux assemblage unit en un seul tout
Ces mondes infinis qui se meuvent partout?
Source de tout savoir, de toute intelligence,
En éclairant mon doute instruis mon ignorance!
Qu'est-ce donc que la vie? Est-ce le mouvement?
Bien que des grands penseurs tel soit le sentiment,
Je n'ose toutefois admettre leur doctrine,
Assigner à la vie une telle origine:

Le mouvement n'est point une cause, il est né
De ce céleste feu, de ce principe igné
Qui créa la nature, et qui la vivifie
De ce foyer d'amour par qui tout fructifie.
Ce principe incréé, c'est ton être infini
Qu'aux jours des temps futurs nul n'aura défini.
La mort, dont le sommeil me semble être un emblème,
N'est-elle pas encore un immense problème?
Ton amour, ô Seigneur! n'est-il pas le ressort
Qui produit la naissance, et la vie et la mort?
Mais que dis-je? ici-bas, quand vient la dernière heure,
L'homme meurt pour renaître, en changeant de demeure.
En faut-il une preuve autre que ce sommeil,
Où nous entrevoyons le splendide soleil;
Où tandis que nos sens au feu qui les embrase
Restant comme engourdis, l'âme passe à l'extase,
Parcourt en cet état les mondes ignorés,
Et vient en révéler les mystères sacrés?
Là tout est dévoilé par un pouvoir suprême,
Et chacun dans autrui peut voir comme en lui-même:
L'amour qui nous domine à nos derniers moments.
Fait notre bien futur ou cause nos tourments:
Pour notre âme quittant l'enveloppe charnelle
Tout aussitôt commence une phase nouvelle
De bonheur ou malheur: l'art de dissimuler
Devient sans but, car rien ne peut plus se celer:
Règne de vérité, du juste le délice,
Mais qui pour le pervers est le premier supplice;
Les bons et les méchants, d'eux-mêmes séparés,
Se rendent au séjour qu'ils se sont préparés.
D'une immuable loi le souverain empire
Veut qu'en mourant chacun aille à ce qui l'attire,
Et le sage gravite au séjour des élus
Pour travailler, grandir, aimer de plus en plus.
Toutefois, au milieu de voluptés parfaites,
Des mortels égarés, des âmes inquiètes,
Par un élan d'amour qu'on ne peut définir,
Vers notre monde enfin cherchant à revenir,
Pour se réincarner sous leur forme angélique,
Se rapprochant de nous à l'état fluidique,
Choisissent à dessein, dans leur attraction,
Le moment opportun de la conception;
Mais tout en s'éloignant du céleste domaine,
Pour renaître et grandir dans la famille humaine:
Ces âmes du savoir conservant le flambeau,
Et n'aspirant qu'au bien, ne cherchant que le beau·
Travaillent à former, par pure bienveillance,
Entre le ciel et nous une heureuse alliance;
Puis la mort, terminant leur rôle glorieux,
Les dégage des corps et les ramène aux cieux:
En ordre gradué tous ces esprits sublimes
Plus éloignés de Dieu qu'ils ne sont des abîmes,
En gloire, en pureté sans cesse progressant,
Tendent vers l'infini toujours en grandissant,

Trouvant de plus en plus dans leur marche ascendante
La joie et le bonheur que l'amour leur présente :
Tandis que leur accord forme l'hymne éternel
Qui s'élève riant, divin et solennel.
Pour un but opposé, par un contraste étrange,
L'être impur, vicieux, près des méchants se range.
Vers tout ce qui ressemble à leurs mauvais penchants,
Vers leur instinct pervers gravitent les méchants,
Chacun d'eux, par ce fait, de plus en plus chemine
Vers le foyer du mal qui toujours le domine :
Ne pouvant assouvir leur amour subversif,
Qu'un plus vaste savoir a rendu progressif,
Ces esprits imparfaits, en cet état immonde,
Se dirigent alors vers nous, en ce bas monde,
Pour exciter nos sens, pour les subordonner,
Et tenter par ce fait à se réincarner :
Autre mystère ici, car qui pourrait comprendre
Tous les ressorts cachés dont Dieu nous fait dépendre?
Son amour infini qui seul peut tout créer,
Seul est assez puissant pour tout régénérer ;
Pour nous sanctifier par sa divine flamme,
Et l'intime union de l'homme et de la femme ;
Pour se purifier renaissant ici-bas,
Chacun passe en son temps par un nouveau trépas;
Puis enfin par le bien nos âmes épurées
S'élèvent par l'amour aux voûtes azurées,
Marchant de plus en plus dans la direction
De ce divin foyer de la perfection :
Oui, l'homme, issu de Dieu, tourne en ce cercle immense,
Pour aller, tôt ou tard finir où tout commence ;
Réalisant ainsi l'espoir consolateur
Qui nous fait présager l'avenir rédempteur.
Car ce Dieu tout d'amour et par qui tout s'épure
Ne veut perdre à jamais aucune créature ;
Au mal contre le bien il permet de lutter ;
Mais le bien sur le mal doit enfin l'emporter.
Ce Dieu dont la bonté se montre en tant de preuves,
Voulut qu'après avoir subi son temps d'épreuves,
L'homme devint esprit, ange, puis séraphin,
Que tout dans l'univers se transformât enfin,
Hors lui, l'Être parfait, éternel, immuable :
La loi de sa clémence infinie, adorable,
Tour à tour nous attire au céleste séjour
Pour nous unir à lui dans l'océan d'amour.
Ce bas monde à nos yeux disparaît et s'efface,
Quand pour aller vers Dieu nous franchissons l'espace.
Et que de sphère en sphère en cette immensité
Nous gravitons sans fin vers la félicité.
C'est ainsi que pour moi s'explique le mystère
Qui couvre ces trois mots : — Dieu, l'âme et la matière.

B. JOLY.

Z. J. PIÉRART, *Propriétaire-gérant*

1230. — Paris, Impr. de Ch. Bonnet et Comp., 42, rue Vavin.

[AP]ERÇU DE QUELQUES-UNES DES MATIÈRES QUI PARAITRONT DANS LES PROCHAINES LIVRAISONS DE LA *REVUE SPIRITUALISTE* :

[A]rticles de fonds, Controverses ou Déclarations de principes.— Aux [sce]ptiques savants qui se déclarent parfaitement édifiés sur le peu de fonde[me]nt du spiritualisme, sans l'avoir examiné ni étudié. — Les phénomènes [spi]ritualistes, les manifestations *médianimiques* sont aussi anciennes que le [mo]nde; elles ont constitué le principal domaine de toutes les religions, le [fon]ds commun de la plupart des philosophies anciennes. Aveuglement incom[pré]hensible de ceux qui en nient la réalité. — De l'existence des bons et des [ma]uvais Esprits. L'élévation des pensées, le détachement de la matière, la [no]blesse du caractère, la générosité du cœur, la pratique de toutes les vertus, [son]t les conditions indispensables pour être en rapport avec les premiers. Du [pe]u de fondement des communications émanées des seconds.—La question, à [l'h]eure qu'il est, n'est pas de tirer des Esprits des révélations, des enseigne[me]nts qui, au point où en est la science spiritualiste, ne sauraient pas tou[jou]rs avoir des garanties de certitude; mais, ce qu'il importe le plus, c'est de [dé]montrer théoriquement et pratiquement que l'âme est immortelle et qu'elle [pe]ut, après sa séparation du corps, se manifester à nos sens.— Les communi[ca]tions *médianimiques*, donnant des préceptes de la plus pure morale, toutes [so]rtes d'avis salutaires, guérissant des malades, doivent-elles être attribuées [à l]'esprit du mal? — Satan a-t-il jamais existé, ou n'est-il qu'une importation [de]s doctrines mazdéennes dans les religions de l'Occident? — Doit-on con[da]mner ceux qui entrent en commerce avec les Esprits, qui les provoquent à [se] manifester? Les manifestations *médianimiques*, au lieu d'être chose perni[ci]euse, ne sont-elles pas, au contraire, de nature à réveiller le sentiment reli[gi]eux, à faire affirmer avec plus de force les vérités les plus consolantes de la [re]ligion? — Des procès de sorciers au moyen âge! Anathème à ceux qui, [pe]ndant si longtemps, en étouffant dans la flamme des bûchers la plus conso[la]nte et la plus féconde des vérités, l'ont empêchée d'éclore!

Études et Théories. — Analyses particulières d'ouvrages : Essai de [ps]ychologie au point de vue de l'immortalité de l'âme. — La Science en pré[se]nce du Spiritualisme. — Initiation aux différents modes et aux diverses [na]tures de manifestations spiritualistes. — Traces du Spiritualisme dans [l']histoire et examen sous ce point de vue du livre chinois des *Récompenses et [de]s peines*, des *Vedas*, du *Zend-Avesta* (notamment des livres désignés sous [le]s noms de *Vispered* et de *Boun-Dehesch*), de la *Bible*, de la *Misna*, du [T]*halmud* et de la *Kabale*, des *livres hermétiques*, des poésies d'Hésiode, [d']Homère, de l'*Edda*, ainsi que des croyances des peuple sauvages, etc. — [E]xamen, au point de vue spiritualiste, du brahmanisme, du mazdéisme, des [d]octrines religieuses des Chaldéens et des prêtres égyptiens, des Pélasges et [d]es Etrusques, du judaïsme, du polythéisme, du druidisme, du boudhisme, [d]u néoplatonisme, du mithriacisme, du manichéisme, du gnosticisme, du [q]uiétisme et d'une foule d'autres sectes religieuses. — Filiation des doctrines [s]piritualistes à travers les âges, leur existence dans les mystères d'Isis et de [S]érapis, dans ceux de Cybèle, de Samothrace et d'Eleusis, chez les francs-ma[ç]ons, les templiers, les différentes sectes d'illuminés, etc. — Le Spiritualisme [c]onstituant le fond des divers procédés de la magie. — Recherches sur les [d]octrines émises par Celse et sur la réfutation qu'en a faite Origène.—Examen [d]es auteurs anciens qui ont écrit sur les spectres, les visions, les apparitions, [l]es évocations, la divination, les songes, etc. — Ouvrages les plus célèbres du [m]oyen âge et de la renaissance traitant des mêmes matières. — Auteurs spi[r]itualistes des temps modernes, analyse de leurs œuvres.—Des procès de sor[c]iers. — Coup d'œil sur les possessions et histoire de quelques-unes des plus [r]emarquables qui aient eu lieu en divers pays.

Biographies. — M. Home, sa biographie, réflexions et réfutations à son [s]ujet. — Pythagore, Apollonius de Thyanes, Sosipâtre, sainte Perpétue, saint Cyprien, Merlin.—Sainte Hildegarde, sainte Mechtilde, sainte Brigitte, sainte Gertrude, sainte Catherine de Sienne, saint Pierre d'Alcantara, sainte Alma, saint Bernard, Agnès de Bohême, saint Dominique, saint Copertino, Marie d'Agreda, saint Bernardin, le bienheureux Gilles, la dame Diaz, Christine l'admirable, sœur Adélaïde d'Aldelhausen, Espérance Brenegolla, sainte Colette, Dalmas de Girone, Bernard de Courléon, le frère Maffeï, Jeanne Rodriguez, Dominique de Jésus-Marie, Theodesca de Pise. —Elisabeth de Falkeinstein, Oringa, Venturin de Bergame, Damien-Vicari, le carme Franc, le dominicain Robert, Savonarole, Cardan, Nicole Aubry, Jeanne Fery, Brandano, Brocard, Marie des Valées, Antoinette Bourignon, Marie Alacoque, Elisabeth de Ramphaing, sainte Thérèse, madame Guyon, Cagliostro, Swedenborg, Jacob Bœhm, saint Martin, la voyante de Prevorts, Marie de Mœrl, Davis, Willis, etc., etc.

PUBLICATIONS MAGNÉTIQUES OU SPIRITUALISTES

QU'ON TROUVE AU BUREAU DE LA **REVUE SPIRITUALISTE**

GEISTLIGE AGAPEN, par M. le comte de Szapary. Paris, 1855. 6 »

MAGNÉTISME ET MAGNÉTOTHÉRAPIE, par le même. Paris, 1854. 10 »

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE. *Ciel et terre*, par Jean Reynaud. 7 »

PHILOSOPHIE DE LA RELIGION, Théologie, Cosmologie et Pneumatologie, par M. Matter. 2 vol. in-12. . . . . 7 50

LES ENNÉADES DE PLOTIN. 3 vol. 22 50

SIAMORA LA DRUIDESSE, ou le Spiritualisme au XVe siècle. . 2 »

PNEUMATOLOGIE POSITIVE ET EXPÉRIMENTALE. *La réalité des esprits et le phénomène merveilleux de leur écriture directe*, démontrée par le baron L. de Guldenstubbé. . . . . . . 8 »

LE MONDE PROPHÉTIQUE, suivi de la Biographie du somnambule Alexis, par H. Delaage. 1 50

HISTOIRE DE LA MAGIE, par Eliphas Levi. . . . . 12 »

LA CLEF DES GRANDS MYSTÈRES, par le même. . . . . 12 »

DOGME ET RITUEL DE LA HAUTE MAGIE, par le même. 2e édition, considérablement augmentée. 2 vol. . . . . . . 18 »

EXPLICATION DES TABLES PARLANTES, des Médiums, des Esprits et du somnambulisme, etc. . . . . 6 »

ESPRIT DE VÉRITÉ ou MÉTAPHYSIQUE DES ESPRITS, par D. Buret. 1 50

LES MANIFESTATIONS DES ESPRITS. *Réponse à M. Wiennet*, par Paul Auguez. 2 50

SPIRITUALISME, FAITS CURIEUX, par le même. 1 50

VIE DE JEANNE D'ARC, dictée par elle-même, à Ermance Dufaux. . . . . 3 »

PENSÉES D'OUTRE-TOMBE, par Mr et Mlle de Guldenstubbé. 1 »

CONVERSATIONS ET POÉSIES EXTRA-NATURELLES, par M. Mathieu, précédées d'un *Mot sur les Tables parlantes*. 2 brochures. . . . . 1 »

ENCYCLOPÉDIE MAGNÉTIQUE ET SPIRITUALISTE, par Cahagnet. 4 vol. parus. . . . . 16 »

ARCANES DE LA VIE FUTURE DÉVOILÉE, par le même. 3 vol. . . . . 15 »

AFFAIRE CURIEUSE DES POSSÉDÉES DE LOUVIERS, par Z. Piérart. 1 »

VIE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST D'APRÈS LES VISIONS DE CATHERINE-EMMERICH. 8 volumes. . . . . 16 »

TRAITÉ DU DISCERNEMENT DES ESPRITS, par le cardinal de Bona. . . . . 1 »

DICTIONNAIRE DES SCIENCES OCCULTES. 2 gros vol. in-8. 20 »

(*On se charge d'adresser franco à domicile chacun des ouvrages ci-dessus contre payement par une voie quelconque du montant de ces ouvrages augmenté de 10 p. 100 de leur prix, en plus, pour frais de poste, et de 20 p. 100 pour l'étranger. On est prié d'écrire directement et non par l'intermédiaire des libraires.*)

1230. — Imp. de Ch. Bonnet et Comp., 42, rue Vavin.